



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-52495>

Département(s) de publication : **52**

Annonce n° **24-52495**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Saint-Dizier

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21520323300014

Ville : SAINT-DIZIER

Code postal : 52100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 52

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=31432>

Identifiant interne de la consultation : 2418

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Quentin BRIERE

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Se référer au RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Se référer au RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Se référer au RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 03/06/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Renaturation de la cour d'école et déploiement du Design Actif - École élémentaire Gambetta-

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Renaturation de la cour d'école et déploiement du Design Actif - École élémentaire Gambetta - Le présent marché comprend les travaux de renaturation de la cour d'école et de déploiement du Design Actif de l'École élémentaire Gambetta à Saint-Dizier. Il s'inscrit dans le projet 2024 de renaturation et de déploiement du Design Actif qui concerne aussi l'école Diderot et l'école Aubrac. Les marchés sont séparés pour des raisons de suivis mais les règles de publicité et de mise en concurrence de chaque marché sont établies sur le montant de l'ensemble du projet 2024 c'est-à-dire des trois écoles. L'attention des candidats est attiré sur le fait que ces trois marchés s'exécuteront en même temps. Marché n°2416 : École Diderot Marché n°2417 : École Aubrac Marché n°2418 : Ecole Gambetta (présent marché)-

Lieu principal d'exécution du marché : Ecole élémentaire Gambetta

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** VRD##

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45112500

Lieu d'exécution du lot : Ecole élémentaire Gambetta

- **Description du lot :** Espaces verts et équipements

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45112710

Lieu d'exécution du lot : Ecole élémentaire Gambetta

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les conditions de visites sont les suivantes : Les visites auront lieu le mercredi 22 mai 2024 à 14h00. Contacter Monsieur Thierry BOUILLOT au 06.82.89.64.27.

Autres informations complémentaires : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.xmarches.fr>, référence 2418. Cette demande doit intervenir au plus tard 9 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Le pouvoir adjudicateur pourra également, à tout moment, reporter de sa propre initiative la date limite fixée pour poser des questions.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/05/2024